

MAIRIE
de
SAINTE-CROIX

COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2015

Début de séance à 19h 30

6 conseillers sont présents

1 absent : Roger FRIDERICH (procuration à Maryvonne COLAO)

Secrétaire de séance : Josiane BROCAUD

Approbation du dernier compte rendu à l'unanimité.

*** Changement de l'ordre du jour**

- Le budget 2015 principal n'était pas utilisable en l'état et demandait à être un peu plus détaillé.
- Le vote du budget est donc reporté à la semaine prochaine : le 1^{er} avril.

*** Informations et questions diverses :**

- Une fresque d'une valeur historique (de la même époque que celle de la Cathédrale de Die) a été découverte dans l'église. Elle nous sera présentée en avril par le Conservateur du musée de Die, le restaurateur et le Greta.
Des aides seront demandées à divers organismes et nous avons bon espoir d'arriver à financer les travaux qui devraient être chiffrés par des spécialistes dès que nous ferons les démarches auprès d'eux. Les décisions seront prises par les habitants de la commune dès que nous aurons les informations sur les suites à envisager.
Il existe également des statuettes en bois à restaurer.
- Les murs et le sol sont toujours humides dans les salles de la future mairie et du coin enfants. L'expert de la MMA a été sollicité par courrier, nous attendons toujours une réponse.
Nous voulons faire appel à Mme Le Sous Préfet.
- Le jardin de l'école : remettre les choses à plat, donner par écrit des limites en temps et dans l'espace. Ce jardin est mis à disposition et appartient à la commune.
- Val de Quint : pour les marchés d'été du jeudi, une prise électrique est demandée à disposition, nous ne sommes pas pour.
Revoir encore le stationnement.
Baisser le son de la musique et l'arrêter à 22h30.
- Rappel de la réunion du 27 mars avec les propriétaires concernés, par la 1^{ère} tranche des travaux d'assainissement.
- Le 9 avril à 11h, le « SDED » vient voir pour l'électrification des pompes de relevage et enlever le fil électrique au bord de Sure.
- Conseil d'école le 31 mars à 18h30.

Séance levée à 22 h.